

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1029/SG/AI portant nomination de M. Mohamed Omar Mohamed aux fonctions de notable appointé de la tribu Badoïtaméla Hayis Moulhoule

n° 72-1029/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
1 juillet 1972

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1972

Date du numéro
25 juillet 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M. Mohamed Omar Mohamed est nommé notable appointé de la tribu Badoïtaméla Hayis Moulhoule pour compter de la date de la signature de la présente décision. Art. 2 — La rémunération mensuelle de M. Mohamed Omar Mohamed est fixée à sept mille cinq cent dix francs (7.510: F.D.).